

Séance du 12 Mai 1957.

L'an mil neuf cent cinquante-sept, le douze Mai à 21 h.
le Conseil Municipal de la ville de Montcraup s'est réuni dans le lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus

Présents: M. M. Bouche, Seillan, Barone, Castet, Labayle, Blanchard
Guand, Peyret, Giraudou, Sadere, Guyssieux, Olympe, Bonloumet, Seber-
bielle, Vallet, Maréjot.

Absents: M. M. Birabeut, Barbessan, Dycheume.

Le Maire expose au Conseil que le terrain communal sur lequel sont déposées les ordures, près le cimetière a fait l'objet, à plusieurs reprises, de plaintes des habitants de l'avenue de l'Égalité qui prétendent d'ailleurs avec raison que, pendant la période chaude, des odeurs nauséabondes envahissent l'air; que des légions de mites attirées par des détritus ménagers, menacent d'invalider le quartier et qu'il serait urgent de faire droit aux justes réclamations qui se sont élevées comme de supprimer la proximité choquante de ce dépôt d'ordures avec le cimetière

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de M. le Maire après en avoir délibéré

Considérant le bien fondé des réclamations produites et estimant, à son tour, peu convenable la proximité de ce dépôt d'ordures avec le cimetière

Approuve le dossier présenté et vote la vente par adjudication aux enchères publiques, dans les formes prescrites par l'article 88 de la loi du 5 Avril 1884, du terrain des ordures.

(15) Le Président soumet au Conseil Municipal le traité de gré à gré consenti par les Établissements D. Frankel, maison spécialiste pour la fourniture de treuils et poulies pour l'aménagement des installations prévues à l'abattoir de la ville.

Le montant de la dépense a déjà été prévu au projet d'appropriation et d'aménagement des bâtiments de l'abattoir, lequel a reçu l'approbation de M. le Préfet à la date du 30 Octobre 1956. Il figure dans le détail estimatif au chapitre fournitures diverses pour un crédit de 23.700 frs.

Le Conseil, oui l'exposé de son président

Accepte le traité de gré à gré passé entre M. le Maire et les établissements D. Frankel et en demande l'approbation d'urgence à M. le Préfet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Vu pour être annexé
à notre arrêté de ce jour.
St Gaudens le 17 novembre 1957
Le S/Préfet,
Kainhüner signé

Vu et approuvé
St Gaudens le 28 mai 1957.
Le S/Préfet,
Coutenceau

(Handwritten signatures and names)
Guand, Sadere, Giraudou, Barone, Seillan, Guyssieux, Olympe, Bonloumet, Bouche, Blanchard, Peyret, Seberbielle, Vallet, Maréjot, Roger de Lassus, Birabeut, Barbessan, Dycheume, M. Bouche, M. Barone, M. Blanchard, M. Guyssieux, M. Seillan, M. Sadere, M. Guand, M. Peyret, M. Vallet, M. Maréjot, M. Seberbielle, M. Olympe, M. Bonloumet.